

La société Malteries Franco-Belges annonce le dépôt par son actionnaire de référence, la société Malteries Soufflet, d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée au prix de 600 euros par action.

**Nogent-sur-Seine, le 7 novembre 2018** – La société Malteries Soufflet, contrôlée par le groupe Soufflet, a déposé ce jour un projet d'offre publique d'achat volontaire portant sur les actions Malteries Franco-Belges (« MFB ») non détenues par elle, au prix de 600 euros par action, sous réserve de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») (l'« Offre »).

Le prix proposé fait apparaître une prime de 25% sur le cours de clôture de l'action MFB du 6 novembre 2018, dernier cours précédant l'annonce du dépôt du projet d'Offre.

A l'issue de l'Offre, si les conditions sont réunies, Malteries Soufflet demandera la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions MFB non apportées à l'Offre.

Le cabinet Associés en Finance, représenté par Madame Catherine Meyer, désigné en qualité d'expert indépendant conformément aux dispositions de l'article 261-1, I et II du règlement général de l'AMF, a conclu au caractère équitable du projet d'Offre. Après examen de son rapport, le conseil d'administration de MFB réuni le 6 novembre 2018 a considéré à l'unanimité que l'Offre était dans le meilleur intérêt de la société, de ses actionnaires et de ses salariés, et a par conséquent décidé de recommander aux actionnaires de MFB d'apporter leurs actions à l'Offre.

MFB a également déposé ce jour auprès de l'AMF un projet de note en réponse au projet d'Offre, qui contient notamment le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du conseil d'administration de MFB. Le projet de note en réponse déposé par MFB sera disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de MFB ([www.malteriesfrancobelges.fr](http://www.malteriesfrancobelges.fr)). Le projet de note d'information déposé par Malteries Soufflet sera disponible sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de groupe Soufflet ([www.soufflet.com](http://www.soufflet.com)).

L'Offre et les deux projets de note restent soumis à l'examen de l'AMF.

Portzamparc, Groupe BNP Paribas, agit en tant qu'établissement présentateur et garant de l'Offre publique d'achat simplifiée.

#### **A propos de Malteries Franco-Belges**

Les Malteries Franco-Belges ont été rachetées en 1994 par le Groupe Soufflet et avec elles les malteries de Pithiviers (45), de Prouvy (59), de Brazey-en-Plaine (21) et de Saint Saulve (59).

#### **Contact Presse :**

Claudine REVOLIO

Directeur de la communication Groupe

03 25 39 44 89

**Avertissement : L'Offre est faite exclusivement en France. Les informations qui précèdent, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. Les personnes en possession du présent communiqué et de tout document se rapportant à l'Offre sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y**

conformer. Groupe Soufflet décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation par toute personne des restrictions qui lui sont applicables.

Les informations qui précèdent et les documents qui s'y rapportent ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation ou une offre d'achat de valeurs mobilières dans tout autre pays dans lequel une telle offre ou sollicitation est illégale. L'Offre ne fera l'objet d'aucun enregistrement ou visa en dehors de la France. L'Offre décrite aux présentes n'a pas été et ne sera pas présentée auprès de la Securities and Exchange Commission américaine et ne sera pas ouverte aux actionnaires aux Etats-Unis.